

## Note n° 5 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 février 2015

### Les actions se préparent

#### À l'intersyndicale confédérale :

- **Solidaires** a publié une lettre ouverte aux autres OS le 12 janvier, pour inviter à une rencontre afin d'organiser enfin une riposte à la hauteur contre l'austérité et toutes les attaques dont la loi Macron, dans un contexte où le mouvement social s'affirme en Belgique, Espagne et Grèce.
- La **CFDT** a eu plus de succès en réussissant à réunir en intersyndicale toutes les OS, sauf FO qui a décliné. Les OS se sont félicitées de leur expression commune pour les manifestations de 10 et 11 janvier, qui ne les a pas mis à la remorque des politiques. Elles ont décidé de rédiger un texte sur les enjeux syndicaux de la période, de réfléchir sur le fait religieux et la laïcité et sur la stratégie syndicale... ce qui ne pourra déboucher que sur un constat limité compte-tenu des positions de la CFDT.
- Depuis, la **CGT** pour contribuer à sortir de son « bordel » a changé de chef et annoncé une grande manifestation nationale notamment contre Macron : **FO** a tenu son congrès qui a décidé comme à chaque fois une action nationale. La pratique unitaire progresse : ni CGT, ni FO n'ont avancé une date en demandant aux autres de s'y rallier ; une intersyndicale en décidera mardi 17 février.

#### À l'intersyndicale retraitée

Les 8 organisations ayant appelé aux manifestations des 3 juin et 30 septembre ont décidé le principe d'une action spécifique des retraitées, qui ont beaucoup trinqués et restent dans le collimateur. Le Premier ministre vient de demander un rapport à Bertrand Fragonard (ancien de la sinistre Cour des comptes) sur les droits familiaux de retraite, rapport qui risque de remettre en cause des acquis sous prétexte d'harmoniser les 36 régimes : si une règle est modifiée, ce serait pour tous les régimes. Il y aura des « évolutions » :

- **La majoration de 10 % de la pension** du privé aux parents d'au moins trois enfants, qui coûte 3,75 milliards d'euros à la Cnaf et 5,7 à tous les régimes, qui profite davantage aux hautes pensions et aux hommes. Sera t-elle remplacée par un forfait unique à la mère dès le 1<sup>er</sup> enfant (préconisation du rapport Moreau qui l'a calculé entre 70 et 100 € par enfant), ou bien alignée sur les régimes des fonctionnaires et spéciaux qui n'ont qu'un complément de 5 % à partir du 4<sup>e</sup> enfant, mais attribué sans condition de ressources ?
- **La majoration d'assurance (MDA)** ajoute 4 trimestres de cotisation pour la maternité dans le privé et 2 dans la fonction publique et les régimes spéciaux. Quel système va se rapprocher des autres ?
- **L'assurance vieillesse du parent au foyer (AVPF)** ne concernerait plus tous les enfants de moins de 21 ans, mais seulement les non scolarisés.

D'autre part, le mandat 2015 de travail du Conseil d'orientation des retraites comporte le suivi habituel de la situation des retraité-es, avec quelques éclairages inquiétants : l'épargne en vue de la retraite et le patrimoine des retraités, la retraite et le marché du travail, la dépendance du système de retraite à la croissance économique en raison du mode de revalorisation des droits sur les prix !

#### Échanges entre les différents régimes de retraite

Ils sont bien avancés et permettront notamment d'accorder la prime de 40 € aux retraité-es percevant moins de 1 200 euros bruts par mois, toutes pensions de tous régimes confondus. Tellement avancés que l'estimation indicative globale (EIG) du montant du futur total des pensions de base et complémentaire de tous les régimes pourra être prochainement consultée en ligne, avec des estimations pour différents âges de départ. Bien sûr, après tous les reculs subis depuis 1993, chaque retraitable constatera le faible montant de sa retraite et sera incité à ne pas faire valoir ses droits à la retraite avant l'âge de 67 ans, pour supprimer la décote.

#### Retraites : pas d'austérité



## Initiatives connues dans les départements

**Auvergne** : l'inter-organisation CGT, Solidaires, FSU, FGR-FP et LSR du vendredi 30 janvier a repris le memorandum pour l'adapter localement. Il a été envoyé aux autres USR pour validation avant envoi.

**Bouches du Rhône** : le memorandum revendicatif a été adopté par toutes les organisations dont CGC et UNSA, sauf la CFDT qui n'a pas critiqué le contenu mais ne peut pas signer un texte « qui n'émane pas de l'Inter UCR ». Il a été adressé à tous les députés et sénateurs des Bouches du Rhône.

**Calvados** : l'inter-organisation a envoyé les vœux à 6 députés du département, sans obtenir de réponse. Elle a rencontré l'élue Laurence Dumont, vice présidente de l'assemblée qui vote comme le gouvernement ; l'élue PS de Lisieux qui a écouté sans rien dire, sauf pour signifier la fin de la rencontre et mettre la délégation dehors, en précisant qu'elle n'avait rien à dire et ne voulait plus rien entendre ; la députée UMP ancienne ministre du droit des femmes qui a écouté attentivement au cours d'une rencontre courtoise ; la députée Isabelle Attard, élue en tant qu'EELV passée ensuite à Nouvelle donne, s'est dite surbookée pour expliquer qu'elle n'avait pas le temps de recevoir une délégation, mais elle est déjà convaincue. Le tract n'est pas encore distribué.

**Dans le Doubs**, à l'initiative de l'UNIRS 25, une intersyndicale fonctionne dans une bonne entente entre les personnes, essentiellement avec la CGT, parfois avec FO et la FSU. Elle a organisé le 30 septembre, distribué le memorandum revendicatif. Une réunion le 10 février organisera l'envoi tardif des vœux et préparera le 1<sup>er</sup> avril.

**Dans l'Essonne**, une bonne intersyndicale active entre 2008 et 2012, n'a rien fait d'unitaire pour les 3 juin et 30 septembre. Début décembre l'UDIR Solidaires a recontacté vainement toutes les organisations et a donc envoyé seule le memorandum accompagné d'un courrier aux parlementaires et n'a reçu que 2 réponses de droite (Dupont-Aignan et F. Marlin). Après deux reports, une rencontre intersyndicale vient d'être programmée la semaine prochaine afin de discuter des futures initiatives nationales.

**La Haute-Garonne** a une intersyndicale animée par la CGT qui n'invite pas Solidaires. Ayant appris par une autre OS que cette intersyndicale se réunissait le 3 mars, Solidaires s'y rendra.

**Dans la Marne**, l'intersyndicale fonctionne bien avec 10 organisations, les 8 nationales plus CGC et UNSA. La carte de vœux des 10 a été distribuée sur tous les marchés, et aux 4 000 retraité-es invité-es gratuitement par la mairie à un repas de début d'année.

**A Nantes**, l'intersyndicale se réunit.

**Dans le Nord**, l'inter-organisation exige le paiement immédiat des 9 000 retraites en retard des nouveaux retraité-es qui attendent parfois depuis 4 mois, à cause des baisses d'effectifs dans la Carsat. Le paiement s'avère souvent bloqué pour un détail qui ne change qu'à la marge le montant calculé de la pension, ce qui n'interdit pas de payer tout de suite, quitte à rectifier ensuite.

Marisol Touraine qui a accordé, seulement pour les cas les plus graves, un secours exceptionnel de 800 € maximum.

L'inter-organisation a porté les revendications en demandant des rendez-vous aux parlementaires (seul le Front de Gauche a répondu), au président du Conseil régional du Nord et au président de la Coderpa. Un rassemblement se prépare sur la grande place de Lille pour le 1<sup>er</sup> avril, qui partira en manifestation jusqu'à la préfecture. De nombreuses personnes s'interrogent sur d'autres moyens d'action que la manifestation qui ne réunit pas assez de monde : blocage de la Carsat, de l'agence pour l'emploi, de la gare routière ? Mais certains syndicats restent réticents à ces actions.

**Le Rhône** a deux intersyndicales qui fonctionnent. La 1<sup>ère</sup> (CGT, CGC, FSU et FGR-FP, mais pas FO) a envoyé la carte de vœux à tous les parlementaires (aucune réponse) et va se revoir pour préparer une action spécifique des retraité-es mi-mars, en essayant d'éviter le rassemblement qui ne marche pas, mais sans trouver encore d'autre initiative, le théâtre de rue demandant réflexions pour certaines organisations. La 2<sup>e</sup> (toutes les OS dont Solidaires et FSU, plus FGR-FP) a demandé une rencontre au Conseil régional et se préoccupe de la mise en place de la grande métropole et de ses Coderpa où FGR-FP et CFDT sont très investies, demandent des moyens de fonctionnement et la reconnaissance officielle des organisations syndicales, souhaitent une avancée de la réforme pour le moment gelée. Il devrait y avoir fusion, pour ne laisser qu'une seule instance dans la métropole, qui n'aura toujours qu'un rôle consultatif. Le maire Front de Gauche de Lyon a invité cette intersyndicale large pour présenter le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Solidaires et CGT revendiquent un service public pour personnes âgées, la CFDT en désaccord avec sa conf, va rédiger un amendement à la loi dans ce sens.

**Dans la Seine-Maritime**, l'inter-organisation CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU, FGR-FP et UNRPA (CFTC et CGC excusées, FO absente) s'est réunie le 26 janvier pour discuter d'une action autour du 1<sup>er</sup> avril. La CFDT a bloqué, attendant une consigne de l'inter-UCR national. L'UNSA ne s'inscrit pas dans l'action mais se déclare prête à discuter d'un texte/demande d'audience aux élu-es mais sans demander la suppression de la Casa.

Un texte a été rédigé pour la mobilisation autour du 1<sup>er</sup> avril qui sera préparée par une réunion le 9 mars.

Voici un bilan partiel avec 11 départements : **envoyez vos informations** à [unirs@solidaires.org](mailto:unirs@solidaires.org) pour le compléter